

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 4 (2012)
Heft: 1: Intergénérationnel : la solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve

Artikel: Vivre ensemble, sous le même toit, jeunes et vieux : la Maison des Générations redonne vie à St-Martin
Autor: Nicole, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vivre ensemble, sous le même toit, jeunes et vieux

La Maison des Générations redonne vie à St-Martin

Depuis plusieurs années, la commune de St-Martin conduit un projet inédit dans le canton du Valais: la construction d'une Maison des Générations destinée à faire cohabiter trois, voire quatre générations sous un même toit. Une démarche citoyenne exemplaire.

Anne-Marie Nicole

Bravant le froid de ce début du mois de février, les habitants de St-Martin et des hameaux voisins sont nombreux à avoir répondu à l'invitation des autorités communales. Toutes générations confondues, ils ont investi la salle de gymnastique de l'Evouetaz pour s'informer des derniers développements de la Maison des Générations et découvrir l'avant-projet que le bureau d'architectes Cheseaux-Rey a présenté quelques jours plus tôt au Conseil communal. En présence des autorités cantonales, le président de la commune de St-Martin, Gérard Morand, a rappelé les objectifs du projet: assurer un cadre de vie agréable pour les aînés et les jeunes familles, favoriser l'établissement d'une population active dans le village, et permettre de réorganiser les échanges et le partage entre les générations.

Car c'est bien là le défi de la Maison des Générations: faire cohabiter trois, voire quatre générations sous un même toit.

La commune de St-Martin, située au cœur du Val d'Hérens (VS), est composée de neuf villages et hameaux où vivent plus de 900 habitants. Comme de nombreux autres villages de montagne, celui de St-Martin a connu l'exode rural et l'évolution des modes de vie qui font que même dans les villages, le noyau familial rétrécit et les générations ne vivent plus ensemble. Dans le courant des années 1990, la commune de St-Martin

commence à mettre en place diverses actions et mesures de développement durable, qui ont pour but de «revaloriser et maintenir cette région viable», de «freiner l'exode de (la) population et d'augmenter les activités sur place». Dans ce cadre, elle privilégie un tourisme doux et respectueux de l'environnement, un développement harmonieux des villages et une valorisation de l'agriculture de montagne.

C'est dans ce contexte de revitalisation, alors que la population communale se stabilise, qu'émergent au début des années 2000 les premières interrogations autour des services à offrir aux personnes âgées de la commune, puis, plus concrètement, sur la pertinence à construire un EMS. Pour l'accompagner dans ses réflexions, le Conseil communal a fait appel à l'Institut Universitaire Ages et Générations (INAG), situé à Sion, et à son directeur scientifique d'alors, le sociologue valaisan Jean-Pierre Fragnière (lire également l'interview en page 6).

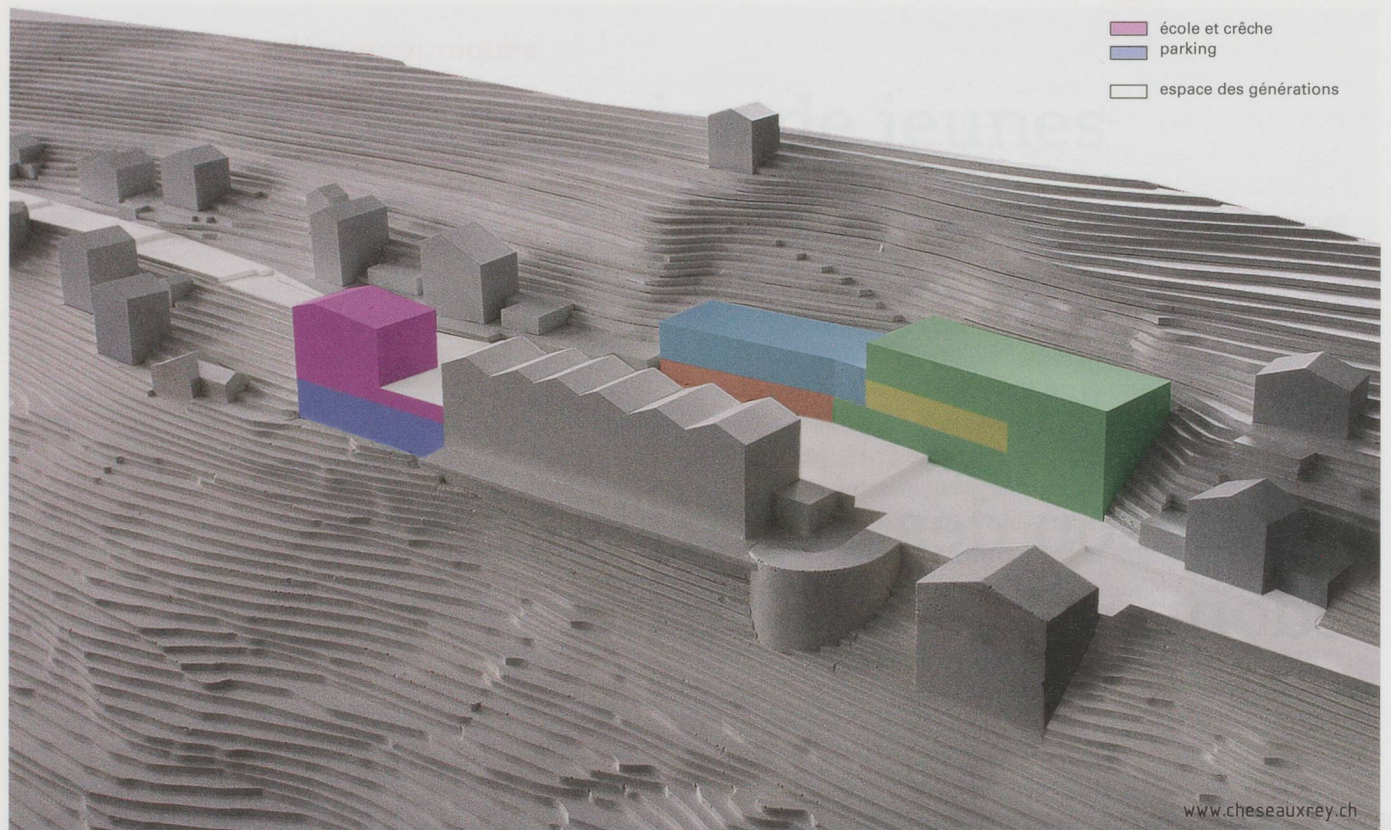
Un instrument d'attractivité

Ainsi, selon une «recherche-expertise» effectuée l'INAG à la demande des autorités politiques, les réflexions sur les réponses à apporter aux besoins spécifiques des personnes âgées dans la région de St-Martin doivent «s'inscrire dans le long terme et considérer les enjeux démographiques, structurels, culturels

et humains». Les auteurs de la recherche estiment également que ces questions relèvent d'une politique de développement: «La sécurité et les services assurés aux personnes âgées constituent un fort instrument de consolidation de l'identité, voire de l'attractivité d'une commune et d'une région.»

Depuis la publication en 2007 de cette première expertise, le projet a pris de l'envergure, évoluant dans une «démarche progressive, suivie pas à pas», selon la volonté des autorités. Après une première information publique en mai 2008, qui a permis

Selon un processus citoyen exemplaire, les habitants ont été intégrés au projet.



La maquette de la maison des générations à St-Martin (VS). A noter que la salle de gymnastique est un volume existant, ainsi qu'une partie du volume de la Maison des Générations.

Illustration: Bureau d'architectes Cheseaux-Rey

de présenter les premiers contours de la Maison des Générations aux villageois, les différentes étapes se sont succédées, avec les mises à l'enquête, les appels d'offres, les études de détails, les demandes d'autorisation de construire, etc. Selon un processus citoyen exemplaire, les habitants de la commune ont été intégrés au projet, dans le cadre de quatre groupes de travail thématiques, leur permettant ainsi de prendre position sur la vision politique du projet en toute connaissance de cause.

Une réponse à des besoins multicritères

Dans la salle de gymnastique, en cette soirée de février, l'avant-projet présenté par les architectes montre un espace intergénérationnel qui va au-delà des murs de la Maison des Générations, comprenant des commerces, des services divers et une «rue des générations» qui doit faire le lien entre les villages de la commune, notamment entre St-Martin et le village voisin, Suen, le plus peuplé.

En substance, le programme, qui répond à des besoins multicritères, comprend une école primaire de cinq classes, une crèche pour 10 à 15 enfants, une salle polyvalente, un fitness, des commerces, un foyer de jour, un espace communautaire avec bibliothèque, ludothèque, cuisine et cafétéria. Côté habitat, huit appartements protégés sont prévus pour les personnes âgées dans le bâtiment intergénérationnel, et trois immeubles de huit appartements chacun sont destinés aux familles.

Quant à l'EMS (deux unités de 11 lits), par lequel tout a commencé, il est bel et bien prévu au programme, mais sa construction n'a toujours pas été décidée. Au sein de l'assem-

blée des villageois, les avis divergent quant à son utilité. Les uns affirment que l'on ne peut pas parler de Maison des générations s'il n'y a pas d'EMS pour héberger les plus âgés. Les autres estiment que le foyer de jour et les appartements protégés sont suffisamment adaptés pour accueillir les personnes âgées dépendantes. Les uns entrevoient dans l'EMS l'opportunité de créer des emplois. «Mais à quel prix?», rétorquent les autres, pour qui l'EMS n'aura pas une taille critique suffisante pour être rentable.

Pour l'instant, le président de la commune, Gérard Morand, ne s'inquiète ni de ces divergences de vues, ni d'ailleurs de l'incertitude qui règne encore autour de la construction de l'EMS. Le projet global, y compris les lits EMS, est devisé à plus de 20 millions de francs. La

commune de St-Martin devrait pouvoir en supporter 10 à 12 millions – de quoi démarrer le projet – le solde étant à couvrir par des partenariats privés qui restent encore à trouver. «Nous allons encore affiner le plan de financement et réalisons le projet par étapes, en fonction de la capacité financière de la commune et en fixant des priorités», déclare Gérard Morand.

Dès ce mois de mars, des ateliers citoyens doivent permettre aux habitants de la commune de comprendre le montage financier du projet et ses implications. Le projet définitif devrait être soumis à leur approbation lors de la prochaine Assemblée primaire, en juin. Le président Morand est confiant. Si tout se déroule comme prévu, les premiers coups de pioche seront donnés en 2013. ●

Les uns voient dans l'EMS l'opportunité de créer des emplois.

La Maison de Neubad

A Bâle, dans le quartier de Neubad, plusieurs générations vivent et travaillent sous le même toit: les enfants de l'accueil de jour, les professionnels des soins et les résidents de l'EMS. Un modèle qui enchante et enrichit tout le monde. La maison de retraite Neubad, en ville de Bâle, existe depuis plus de 35 ans. Elle s'est peu à peu transformée en EMS. Une structure pour l'accueil de jour des enfants est venue s'ajouter en 2003. Depuis, l'institution est devenue la Maison des générations de Neubad. La structure d'accueil de jour propose 52 places. Durant la semaine, ce sont ainsi 89 enfants, âgés de 2 mois à 14 ans, qui vont et viennent, les uns seulement le matin, les autres plutôt l'après-midi, quelques uns y restent la journée. Quant à l'EMS, il accueille 80 résidents.

Le plus jeune visiteur de la maison est actuellement un garçonnet de 5 mois, et le plus vieux, un alerte résident de 103 ans. C'est une maison où se côtoient ceux qui sont au début et ceux qui sont à la fin de leur chemin de vie. Parmi eux cependant, il y a encore une troisième génération, celle des collaborateurs qui, en plus de leur travail quotidien, se sont donnés pour mission de rapprocher encore mieux ces deux générations.

Les contacts entre vieux et jeunes «sont empreints de respect, d'estime réciproque et de tolérance, d'humour et de bonne humeur», affirme Astrid Eberenz, la responsable de la maison. «Mais aussi de sérieux dans le travail et d'empathie à l'égard des individus». Outre les rencontres au hasard du quotidien, le personnel de la maison organise depuis quelque temps des activités communes telles que le bricolage, la peinture, la cuisine, le chant, les fêtes, etc.

Un investissement pour le futur

La responsable de l'accueil de jour des enfants, Esther Zeller, estime que cela vaudrait la peine de lancer une recherche pour analyser les effets sur les gens, jeunes ou vieux, de la cohabitation des générations sous un même toit. «Car on ne peut se baser que sur nos impressions pour dire que les personnes âgées réagissent de façon très positive au contact des enfants et de leur parents.» Ainsi, il semble que les personnes âgées se sentent mieux intégrées à la vie sociale, pensent moins à leurs maux et sont d'humeur plus joyeuse. Les enfants aussi retirent apparemment un certain bénéfice de ces contacts: l'apprentissage des règles de la vie en société, respecter l'autre, saluer, ne pas courir à travers la maison, céder la présence aux aînés... «Chez nous, les enfants côtoient des personnes qu'en d'autres circonstances ils ne remarqueraient même pas», ajoute Esther Zeller. «Ici, ils apprennent à être attentifs aux autres, au-delà des générations, à s'adapter tout en restant joyeux. C'est un investissement judicieux pour le futur.» (leu)

Logement contre service rendu

Le Centre de gérontologie de l'Université de Zurich a rendu une évaluation positive au projet «Logement contre service rendu». Après une phase pilote de deux ans, Pro Senectute a intégré cette forme d'habitat intergénérationnel dans son offre de prestations.

Le concept du «Logement contre service rendu» répond au principe de base de l'offre et de la demande: les personnes âgées qui disposent d'un logement spacieux qu'elles n'occupent elles-mêmes plus entièrement le mettent à disposition d'étudiants. Plutôt que de payer un loyer, ces étudiants effectuent des tâches ménagères, des travaux de jardinage ou d'autres petits services. Le calcul est simple: un mètre carré d'espace habitable occupé correspond à une heure de travail par mois. Concrètement, une chambre d'une surface de 15 mètres carrés coûte à l'étudiant 15 heures par mois de travaux divers, soit quelque 4 heures par semaine.

Pro Senectute a conduit une phase pilote à Zurich entre juin 2009 et mai 2011. Durant cette période, 13 contrats ont été conclus. Le Centre de gérontologie recommande de poursuivre le projet. Cette forme de logement est une solution «gagnant-gagnant»: elle favorise une meilleure qualité de vie des deux côtés, les personnes âgées obtiennent l'aide dont elles ont besoin au quotidien ou dans les cas d'urgence, et les étudiants épargnent de l'argent. Depuis peu, le dispositif «Logement contre service rendu» figure parmi les offres de prestations de Pro Senectute Zurich. Si le projet doit encore être affiné, les objectifs qualitatifs sont inchangés: utilisation de l'espace inoccupé, lutte contre l'isolement, réduction des charges pour les étudiants et promotion des échanges intergénérationnels. «Nous voulons étendre le projet à l'ensemble du canton de Zurich», affirme la responsable du projet, Marlys Agbloe.

En aucun cas un service de soins

Le «Logement contre service rendu» n'est en aucun cas un service de soins. Les professionnels de Pro Senectute insistent sur ce point, notamment dans le cadre des entretiens qu'ils conduisent avec les bailleurs intéressés: «Ce n'est ni le rôle ni la tâche des étudiants.» A part cela, les services et les aides peuvent être très divers: tâches ménagères, travaux de réparation, achats, petite correspondance, accompagnement chez le médecin, apprentissage des langues étrangères...

Pour éviter déceptions et malentendus, Pro Senectute recommande aux bailleurs et étudiants intéressés «de prendre suffisamment de temps pour faire connaissance», de régler à l'avance le type ou la nature des services que le bailleur attend et de convenir des règles de la vie de la maison, telles que les heures de repos, l'organisation du week-end ou encore les visites. (ut)